

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu

Date : 22 mars 2018
 Heure : 9h00 à 16h30
 Endroit : MRC de Papineau à Papineauville

Membres :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Stéphane Taillon	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Alain Trudel	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood		X
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières		X
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier		X
Abigaël Guénette	Groupe Faune	ZECO	X	
Frédéric Lussier	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	Fédécp-07	X	
Vacant	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen		X
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCQ		X
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais	X	
John McDonnell	Groupe nature	SNAP Outaouais	X	
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Paula Armstrong	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection		X
Thibaut Petry	Groupe nature	PERO		X
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
Patrick Laliberté	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
Jean-François Larrivée	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe premières nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe premières nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe premières nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Compte rendu de la rencontre du 22 mars 2018 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f.

Adopté le 12 juin 2018

Remplaçants :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
François Trottier	Faune	Fédération des pourvoiries du Québec	X

Personnes ressources et invités :

Nom	Organisme	Présent
Cathy Labrie	MFFP	X
Line Laferrière	MFFP	pm
Pierre Beaudoin	Regroupement des locataires de terres publiques	X
Raymond Barrette	MRC Pontiac	X

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 1^{er} février 2018
4. Suivi de la rencontre du 1^{er} février 2018
 - a) Résolution confirmant les nominations de MM Petry et Taillon
 - b) Grille de gestion des écarts
 - c) Milieux humides d'intérêt
 - d) Suivi des actions
5. Nouvelles
6. Bilan des mesures liées aux enjeux de la TRGIRTO
7. Rapport de consultation sur le PAFIT 2018-2023
8. Bilan des activités de la TRGIRTO
9. Avis des TFS concernant les secteurs de chasse
10. Cadre de vérification des travaux sylvicoles commerciaux et d'implantation d'infrastructures
11. Projets du PADF
 - a) Bilan des projets PADF
 - b) Développement d'une méthode de segmentation de la végétation basse à partir d'un nuage de point 3D du LiDAR aéroporté et son application en modélisation de la qualité de l'habitat d'une espèce en péril : la Paruline du Canada
 - c) Stagiaire
 - d) Sortie terrain TRGIRTO
 - e) Motus
 - f) Évaluation du degré de satisfaction des travaux de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais
12. Projets du MFFP
 - a) Acquisition de connaissances dans les petits cours d'eau
 - b) Inventaire de biodiversité
13. Information concernant la Forêt Lajoie
14. Divers

- a) Calendrier des rencontres 2018-2019 – à modifier pour le 11 sept. 2018
 - b) Invitation à commenter le tableau 11 du PAFIT 2018-2023
15. Levée de la réunion
-

1. Ouverture de la rencontre

M. Dugas souhaite la bienvenue à tous les participants.

Les participants se présentent plus tard au cours de la rencontre. M. Pierre Beaudoin du Regroupement des locataires des terres publiques est le nouveau président de cette organisation en Outaouais. Il agira à titre de remplaçant de M. Jacques David qui, lui, a été nommé vice-président au niveau de provincial de cet organisme. M. David continuera de représenter le RLTP à la TRGIRTO.

ACTIONS : Faire parvenir au coordonnateur une résolution du Regroupement des locataires de terres publiques en Outaouais confirmant la nomination de M. Pierre Beaudoin à titre de remplaçant (J. David)

2. Adoption de l'ordre du jour

TRGIRTO 201803-01

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Jacques David, secondé de M. Pierre Rollin en modifiant le titre du point 10. Bilan du suivi du RATF par 10. Cadre de vérification des travaux sylvicoles commerciaux et d'implantation d'infrastructures.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 1er février 2018

TRGIRTO 201803-02

Le compte-rendu de la rencontre de la TRGIRTO du 1^{er} février 2018 tenue à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est adopté à l'unanimité tel que libellé sur proposition de M. Jacques David, secondé par M. Frédéric Lussier.

4. Suivi de la rencontre du 1er février 2018

a) Résolution confirmant les nominations de MM Petry et Taillon

La résolution du PERO mandatant M. Thibaut Petry à titre de son représentant à la TRTIRTO a été reçue. Celle du comité consultatif MFFP-Industrie nommant M. Stéphane Taillon représentant du Groupe Matière ligneuse pour Louisiana Pacific est toujours manquante.

ACTION : Faire parvenir au coordonnateur une résolution du comité consultatif MFFP-Industrie confirmant la nomination de M. Stéphane Taillon à titre de représentant de Louisiana-Pacific du Groupe sectoriel Matière ligneuse (F. Racine)

b) Grille de gestion des écarts

À la suite de la présentation de la grille des écarts lors de la rencontre du 15 novembre 2017, quelques commentaires ont été reçus. L'un de ces commentaires touche particulièrement la TRGIRTO. Il s'agit de l'élément du PAFI qui concerne l'ajout d'une superficie à un secteur d'intervention (SI), à l'extérieur d'un SIP. Dans le tableau de la Définition d'une modification substantielle, la participation de la TRGIRTO était requise pour l'ajout de superficie plus grande que 15 ha d'un seul tenant. Dans le projet de grille des écarts, la limite de superficie est fixée à 5 ha. M. Chartier demande que la limite de 15 ha soit maintenue pour l'exigence de consultation de la TRGIRTO.

TRGIRTO 201803-03

Sur proposition de M. Abigaël Guénette appuyée de M. François Saumure, il est résolu à l'unanimité de demander au MFFP de modifier la grille de gestion des écarts pour l'ajout d'une superficie à un secteur d'intervention à l'extérieur d'un SIP de sorte que la participation de la TRGIRTO soit exigée pour les superficies de 15 à 50 ha d'un seul tenant.

ACTION : Transmettre au coordonnateur les réponses aux commentaires reçus concernant la grille des écarts (C. Labrie)

c) Milieux humides d'intérêt

À la suite de la présentation d'une proposition de sites de milieu humide d'intérêt (MHI) par M. Jonathan Tardif du MFFP le 25 janvier 2018, les membres de la TRGIRTO ont été invités à émettre leurs commentaires. Les trois commentaires reçus ont été transmis à M. Tardif et aux membres. Les MHI proposés entreront en vigueur à partir du 1^{er} avril 2018 mais ils pourront être modifiés tant qu'ils ne seront pas enregistrés à titre d'aire protégée par le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. M. Barrette souhaite savoir comment ces commentaires seront traités par le ministère et en connaître les résultats.

ACTION : Demander à M. Jonathan Tardif comment les commentaires reçus concernant les MFHI seront traités et comment les résultats seront communiqués (R. Barrette)

d) Suivi des actions

M. Barrette présente le suivi des actions de la rencontre du 1^{er} février 2018.

Mme Labrie mentionne qu'il est possible de suivre une formation en ligne sur le RADF sur le site du MFFP (<https://mffp.gouv.qc.ca/RADF/guide/formation/>).

En ce qui concerne l'Orientation ministérielle - BMMB_Harmonisation opérationnelle_OM 20140305_Ext, Mme Labrie indique que cette orientation a été établie car certains BGA ailleurs au Québec ne voulaient pas s'occuper de l'harmonisation opérationnelle pour le BMMB tel que convenu dans l'entente CIFQ – MRN. Cette orientation précise que dans ce cas, le MFFP pourrait choisir pour le BMMB des secteurs d'intervention dans la banque des secteurs harmonisés. Dans l'Outaouais, cette situation ne se présente pas. Les personnes qui croiraient avoir subi un préjudice à la suite de l'application de cette orientation et d'une

modification d'un contrat d'achat de bois du BMMB en ce qui concerne les mesures d'harmonisation applicables au chantier, pourraient avoir recours à la cour pour contester la légalité d'une telle modification.

5. Nouvelles

M. Desjardins a appris que M. Luc Mageau prendra sa retraite dans quelques jours. Il suggère que l'on souligne sa grande ouverture face au travail de la TRGIRTO.

TRGIRTO 201803-04

Sur proposition de M. Gérard Desjardins appuyée de M. François saumure, il est résolu à l'unanimité de transmettre à M. Luc Mageau une lettre afin de le remercier de l'ouverture dont il a fait preuve à l'égard des travaux de la TRGIRTO et de lui souhaiter une bonne retraite.

Le MFFP invite la population à répondre à un sondage afin d'identifier des orientations en matière de recherche forestière. Il reste encore quelques jours pour y participer.

Fortress se lancera dans la fabrication de sucre alimentaire à partir du bois.

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette a laissé savoir qu'il en coûterait trop cher pour sauver les caribous de Val-d'Or. Cette horde viendra ultimement à disparaître.

6. Bilan des mesures liées aux enjeux de la TRGIRTO

Différentes mesures d'harmonisation ont été établies en lien avec les enjeux de la TRGIRTO. Certaines de ces mesures ont été proposées par la TRGIRTO tandis que d'autres ont été mises en place par le MFFP. Mme Labrie présente un bilan sommaire de l'application de ces mesures. Elle explique que pour quelques-unes d'entre elles, il est difficile ou quasi impossible d'en faire le suivi car aucune cible ou indicateur n'a préalablement été identifiée. À titre d'exemple, pour l'objectif de protéger les habitats riverains et aquatiques, il est précisé, entre autres, de minimiser le nombre de traverses de cours d'eau. On ne peut évaluer si ce moyen mis en œuvre pour atteindre cet objectif est respecté car aucune cible n'a été fixée.

Le suivi des enjeux auxquels sont rattachés des VOIC (valeurs, objectifs, indicateurs, cibles), tels que ceux liés à l'aménagement écosystémique, sera présenté au printemps par M. Jonathan Tardif. Le ministère organisera à l'automne une journée thématique portant sur le hêtre, jumelée à une sortie terrain pour visiter des travaux associés au plan spécial pour cette essence. M. Solajo Couturier présentera à l'automne un bilan pour les enjeux liés à la protection des milieux humides, à la protection de l'habitat du poisson, au respect du RNI et à la préservation de la productivité des écosystèmes. Mme Anick Patry viendra également présenter à l'automne un bilan des volumes récoltés lors de la présentation sur le PAFIO. Aujourd'hui au point 10. Cadre de vérification des travaux sylvicoles commerciaux et d'implantation d'infrastructures, Mme Line Laferrière fera le bilan du respect des directives opérationnelles pour le suivi des chantiers.

M. Desjardins souligne que pour l'instant les SFI (Site faunique d'intérêt) visent surtout à protéger les habitats des poissons. Il aimerait que les SFI ne se limitent pas qu'à ces habitats et qu'on élargisse leur portée à la protection à l'ensemble de la biodiversité.

Concernant le problème de l'érosion des sols et des chemins, on soulève la problématique des chemins abandonnés ou ceux qui sont mal entretenus causant l'ensablement des frayères et l'apport de sédiments dans les cours d'eau. Cette problématique n'est pas spécifiée dans l'enjeu de la préservation de la productivité des écosystèmes.

Pour l'enjeu de l'habitat de l'original, les travaux et les discussions ont permis de constater que cet enjeu n'était pas un problème dans l'Outaouais. L'une des conclusions d'un sondage réalisé auprès des chasseurs indiquent que ces derniers sont plutôt préoccupés par la quiétude des lieux durant la période de chasse. M. André Dumont de la direction de la gestion de la faune pourrait faire un bilan de l'état des populations d'originaux si les membres le demandent. Un bilan des populations fauniques en général pourrait également être fait.

Les moyens mis en oeuvre pour faire respecter les limites territoriales des territoires fauniques structurés ne font pas mention de *limiter les nouvelles entrées à l'intérieur des TFS*. Cette mesure temporaire était appliquée par le MRN avant 2014, année où la responsabilité de la planification des chemins a été confiée aux BGA. Cette mesure devrait être réintroduite dans les moyens mis en oeuvre puisqu'il semble que les BGA l'applique dans le cadre de leur responsabilité de planification des chemins. Il faudrait cependant préciser ce que l'on entend par *limiter*.

ACTIONS : Transmettre au coordonnateur le document de présentation du bilan des mesures liées aux enjeux de la TRGIRTO (C. Labrie)

Transmettre aux membres la lettre de Luc Mageau du 14 juin 2013 en réponse au consensus des TLGIRT (R. Barrette)

7. Rapport de consultation sur le PAFIT 2018-2023

Des modifications ont été apportées au PAFIT 2018-2023 suite à la consultation publique. La TRGIRTO doit être informé de ces modifications avant que le PAFIT soit mis en oeuvre le 1^{er} avril 2018. Compte tenu que plusieurs changements ont été effectués, Mme Labrie suggère d'envoyer par courriel un tableau qui décrit chacune des modifications.

ACTION : Transmettre au coordonnateur la synthèse des corrections apportées au PAFIT 2018-2023 (C. Labrie)

Transférer aux membres les documents concernant les modifications apportées au PAFIT 2018-2023 (R. Barrette)

8. Bilan des activités de la TRGIRTO

M. Barrette fait un résumé du rapport des activités de la TRGIRTO pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2018. Il a estimé à 420 jours-personnes le temps que les représentants ont consacré aux rencontres de la TRGIRTO et aux comités de travail. Une estimation d'une journée

de travail a été calculée pour la préparation des rencontres et pour le suivi des dossiers pour chaque journée de rencontre. Les participants estiment plutôt qu'on devrait utiliser un facteur de deux jours de travail pour chaque journée de rencontre.

ACTION : Transmettre aux membres le rapport d'activité de la TRGIRTO pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2018. (R. Barrette)

9. Avis des TFS concernant les secteurs de chasse

Mme Labrie mentionne que l'entente sur l'harmonisation du calendrier des opérations précise que les gestionnaires des Réserves fauniques et des pourvoiries doivent déposer la liste de leurs secteurs de chasse à l'original et au chevreuil non occupés un mois avant le début de la chasse. De plus les pourvoiries à droits exclusifs et sans droit non exclusif doivent déposer la localisation de leurs sites appâtés un mois avant le début de la chasse à l'ours noir. Ces informations seront transmises au coordonnateur qui les téléversera sur le site FTP concerné.

M. Trottier a souligné l'importance pour les pourvoiries de connaître en début de saison les prévisions des périodes d'opération des chantiers qui sont planifiés dans les pourvoiries. Il demande que les BGA fournissent ces informations une fois par année.

ACTION : Faire parvenir aux BGA une demande afin qu'ils informent les pourvoiries des périodes des opérations prévues pour chacun des chantiers qui se dérouleront dans les pourvoiries (R. Barrette)

10. Cadre de vérification des travaux sylvicoles commerciaux et d'implantation d'infrastructures

Mme Line Laferrière, Coordonnatrice des opérations forestières à la direction de la gestion des forêts de l'Outaouais, fournit des détails concernant l'encadrement des travaux sylvicoles commerciaux, les ententes de récolte ainsi que les suivis et les contrôles qui sont effectués. Elle donne des exemples de validations qui sont effectuées dans le cadre du rapport d'activité technique et financier (RATF) et de mesures de prévention prises dans le cadre des suivis et des contrôles.

ACTION : Transmettre aux membres le document de présentation de Mme Laferrière (R. Barrette)

11. Projets du PADF

a) Bilan des projets PADF

Le tableau du suivi des projets du volet 1 du PADF est déposé. Les projets concernant la Paruline du Canada et celui de l'installation d'une antenne Motus devront être ajoutés à la liste. Les montants engagés seront ajustés en fonction des informations que les promoteurs fourniront à savoir quels dépenses ils pourront réalisées d'ici le 30 juin 2018.

b) Développement d'une méthode de segmentation de la végétation basse à partir d'un nuage de point 3D du LiDAR aéroporté et son application en modélisation de la qualité de l'habitat d'une espèce en péril : la Paruline du Canada

La fiche de projet a été déposée par le promoteur Conservation de la Nature Canada. Le montant de l'aide financière demandée à la TRGIRTO s'élève à 5 000\$. La résolution du 1^{er} février indique plutôt que les membres approuvaient le projet pour une aide de 3 000\$. Le Club des ornithologues de l'Outaouais a accepté de parrainer ce projet.

TRGIRTO 201803-05

Sur proposition de M. Jacques David appuyée de M. François Saumure, il est résolu à l'unanimité d'approuver la demande de Conservation de la Nature Canada de financer le projet *Développement d'une méthode de segmentation de la végétation basse à partir d'un nuage de point 3D du LiDAR aéroporté et son application en modélisation de la qualité de l'habitat d'une espèce en péril : la Paruline du Canada* pour un montant de 5 000\$.

c) Stagiaire

M. Barrette a été approché par le responsable des stages du programme de Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers de l'UQAM_UQO_UQAT pour savoir si la TRGIRTO pourrait accueillir un étudiant stagiaire. Une proposition de stage a été développée afin de permettre à un stagiaire de se familiariser avec les travaux de la TRGIRTO et de contribuer à leur avancement. Le coordonnateur la présente. Le stagiaire serait invité à participer à l'organisation d'une rencontre du Groupe sectoriel Nature et à une rencontre de la TRGIRTO. Étant donné que le PADF se termine le 31 mars 2018, aucun fonds n'est disponible pour couvrir les frais d'une indemnité au stagiaire.

TRGIRTO 201803-06

Sur proposition de M. Abigaël Guénette appuyée de M. Gérard Desjardins, il est résolu à l'unanimité d'approuver la proposition de *Stage 1 Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers de l'UQAM_UQO_UQAT*.

d) Sortie terrain TRGIRTO

Plusieurs membres de la TRGIRTO n'ont pas l'occasion de visiter des sites d'intervention sur le terrain. La direction de la gestion des forêts du MFFP est d'accord à organiser une journée de visite sur le terrain de différents sites d'intervention de travaux commerciaux et non-commerciaux. La rencontre de la TRGIRTO du mois de juin se tiendrait le lendemain ou la veille de la sortie terrain. Les participants précisent les sujets qui les intéressent : les travaux sylvicoles non-commerciaux comparés à la régénération naturelle, les traverses de cours d'eau, le déblaiement de terrain, les coupes partielles et CPRS récentes et plus âgées, les CPIRL avec 40-45 % de prélèvement, les coupes dans les ravages de cerf, la coupe de récupération de chablis, les têtes de boule.

TRGIRTO 201803-07

Sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Jacques David, il est résolu d'approuver la proposition de sortie-terrain jumelée à la rencontre de la TRGIRTO du mois de juin.

e) Motus

Le projet *Mise en place et activation de station de télémétrie automatisée MOTUS* a été approuvé le 1^{er} février pour un montant de 3 000\$. Le promoteur Services techniques en environnement et en ressources naturelles (Env. STERNE) a révisé sa demande à 5 000\$.

TRGIRTO 201803-07

Sur proposition de M. Jacques David secondée de M. Abigaël Guénette, il est résolu d'approuver la demande d'aide financière de Services techniques en environnement et en ressources naturelles (Env. STERNE) pour un montant de 5 000\$. Le projet contribuera à terme à répondre à l'enjeu des espèces menacées et vulnérables et aux sites d'intérêt fauniques. Il devrait être parrainé par le Club des ornithologues de l'Outaouais.

f) Évaluation du degré de satisfaction des travaux de la Table régionale de gestion intégré des ressources et du territoire de l'Outaouais

La MRC de Pontiac a confié la réalisation de ce projet au consultant M. Vincent Barrette, ing.f.. Les travaux seront facturés à l'heure à un coût total ne dépassant pas 6 000\$.

12. Projets du MFFP

a) Acquisition de connaissances dans les petits cours d'eau

La direction de la gestion de la faune du MFFP cherche à obtenir plus et de meilleures informations sur la biodiversité dans certains cours d'eau. Mme Labrie mentionne aux participants que le ministère est ouvert à recevoir des propositions de sites où des prises de données pourraient être effectuées.

ACTION : Transmettre aux coordonnateur la description du projet d'acquisition de connaissances dans les petits cours d'eau (C. Labrie)

Faire suivre aux membres les informations concernant le projet d'acquisition de connaissances dans les petits cours d'eau (R. Barrette)

b) Inventaire de biodiversité

Mme Labrie informe les participants que le ministère réalisera un projet qui s'étalera sur plusieurs années afin de réaliser un inventaire de biodiversité qui touchera les milieux forestier, aquatique et humide. Les résultats ne seront connus qu'après plusieurs années de suivi.

13. Information concernant la Forêt Lajoie

Découlant d'une demande, faite lors de la consultation publique du PAFIO en 2016, de suspendre la possibilité de réaliser des opérations de récolte dans les SIP appelés Carpe et Foin, le ministère réalise présentement une analyse de carence dans le but de créer éventuellement une aire protégée sur le territoire de la Forêt Lajoie. Le ministère du Développement durable, Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques est impliqué dans cette démarche. Si cette superficie était acceptée comme territoire d'intérêt, il ne serait pas possible

d'échanger une superficie équivalente dans la Réserve de biodiversité projetée du Mont-Ste-Marie de sorte que cette dernière portion puisse retourner dans les superficies aménagées et potentiellement récoltables.

14. Divers

a) Calendrier des rencontres 2018-2019 – à modifier pour le 11 sept. 2018

Une proposition de dates de rencontres de la TRGIRTO est présentée. La rencontre du mois de septembre se tiendra le 5 à la MRC de Pontiac.

ACTION : Transmettre aux membres le calendrier 2018-2019 des rencontres de la TRGIRTO (R. Barrette)

c) Invitation à commenter le tableau 11 du PAFIT 2018-2023

Dans le cadre du développement de la Stratégie de production de bois de l'Outaouais, le MFFP invite les membres à émettre leurs commentaires à propos du tableau 11 intitulé Objectifs de production de bois dans le PAFIT 2018-2023. Quelques personnes ont déjà transmis leurs commentaires lors de la consultation publique de ce PAFI.

d) Partage des coûts de réparation d'un pont

M. David informe les participants qu'un pont situé sur la pourvoirie Shannon a été réparé. Cette pourvoirie se trouve dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Les détenteurs de baux de villégiature desservis par cette infrastructure ont reçu un compte de taxe spéciale qu'ils auront à payer durant 3 ans. Le montant total de la part de ces villégiateurs s'élève à 11 000\$. M. David se demande pourquoi cette taxe spéciale est appliquée puisque les détenteurs de baux de villégiatures paient déjà des taxes à la MRC. Ces taxes devraient en principe couvrir ce genre de dépense. M. David devrait s'adresser à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour connaître les réponses à ses questions.

15. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 15h30.